

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP [PSH]

Version novembre 2023

Être une personne en situation de handicap ne vous empêche en aucun cas de suivre des formations pour améliorer vos compétences. L'Equipe de TALENT & TRAINING met tous les moyens en œuvre pour vous aider au mieux dans votre parcours. Notre politique repose sur 3 grands piliers : Accessibilité, Adaptabilité et Fiabilité.

Pouvoir s'Adapter et rester Accessible est notre priorité. Nous nous informons de manière très régulière sur les différentes actualités liées aux PSH et avons les contacts de différents organismes afin d'assurer la Fiabilité de nos formations.

La Formation en présentiel ou en distanciel

Pour la formation, quelle que soit la nature de votre handicap, nous saurons adapter nos méthodes de formation. Nos locaux disposent de tous les aménagements nécessaires à l'accueil des personnes à mobilité réduite, ascenseur, places de parking réservées et largeurs des portes adaptées...
Nous pourrions convenir d'un rendez-vous téléphonique pour préciser les modalités à mettre en œuvre pour vous accueillir au mieux et personnaliser votre formation.

Contact : Mme Estefania SHAFIQ - SA & Consultants, 11 avenue Dubonnet, 92340 COURBEVOIE
Tel : 33 (0) 1 75 84 06 66 - Mail : contact@talenttraining.fr

Procédure

1. Identification de la situation de handicap

La situation de handicap est identifiée lors de la prise en compte de la demande de formation. Le process d'analyse du besoin prévoit en effet d'établir la liste des participants susceptibles de présenter une situation particulière de santé ou handicap.

2. Evaluation de la situation de handicap et compatibilité avec la formation

L'Equipe de TALENT & TRAINING a identifié via le tableau ci-dessous 6 grandes typologies de handicap et dresse de manière générale la compatibilité de ces formations pour chaque typologie. Ce tableau donne un premier niveau de compatibilité et permet ensuite une évaluation des besoins au cas par cas.

3. Orientation en cas d'incompatibilité

En cas d'incompatibilité avérée entre le handicap du candidat et la formation, l'Equipe de TALENT & TRAINING oriente le candidat vers les organismes capables de l'aider à redéfinir ou ajuster son projet de formation ou de reconversion professionnelle. Les principaux organismes sont :

- CAP EMPLOI 92 : Tél : 01.41.11.28.60 - Mail : contact-employeur@capemploi92.org
- MDPH 92 : Tél : 01.41.91.92.50 - Mail : contact@haut-de-seine.fr

4. Mise en œuvre des compensations nécessaires en cas de compatibilité

En cas de compatibilité entre le handicap et la prestation, il convient d'identifier avec précision les besoins d'adaptation de la formation et les solutions de compensation (présence d'un interprète langue des signes, matériel spécifique adapté, fractionnement de la formation, adaptation des horaires...).

Pour mener à bien cette mission, l'Equipe de TALENT & TRAINING s'appuie sur le réseau Ressources Handicap Formation mis en place par l'AGEFIPH et peut solliciter les services d'entités spécialisées

- AGEFIPH Ile de France : Interlocuteurs RHF - Tél : 0 800 11 10 09 - Mail : rhf-idf@agefiph.asso.fr
- Agence d'Interprètes indépendants en Langue des Signes : Société : AGILS - www.agils.org
- Equipement de bureau et informatique adapté handicap moteur et TMS : <https://www.ergoneos.fr/>
- Produits et matériels pour aveugles et malvoyants : <https://www.cecias.com/>
- Matériel spécifique : <https://blog.lexidys.com/2021/06/16/clavier-dys-r2dtooldys/>